

DOC 2 – LES MODALITES

Le possible aristotélicien est *bilatéral* : il est soit *ce qui n'est pas logiquement contradictoire* (comme pour Leibniz), soit l'équivalent de la *puissance* ou *dunamis* [ARISTOTE, *Mét. Δ*, 12, 1019a15 – 1020a6] de l'agent (d'agir ou de modifier) ou du patient (de subir ou d'être modifié), en tant qu'il concerne toutes ces choses qui peuvent venir à l'être ou non [Mét. Δ, 12, 1019b12-13]. Autrement dit, Aristote pensait qu'une chose est possible même si elle n'arrive pas : le manteau *peut* être coupé en deux même s'il s'use auparavant [Int. 9, 19a12-15], Dieu *peut* faire le mal même s'il ne le fera jamais [Top. IV, 5, 126a34], tu *peux* être debout maintenant même si tu es assis [Mét. Θ, 4, 1047b13].

Aristote résume la thèse mégarique : « il n'y a puissance que lorsqu'il y a acte, et sans acte il n'y a pas puissance » [Mét. Θ, 3, 1046b29 = DIODORE, fr. 130 A]. Tant que l'architecte bâtit, commente Aristote, il lui est *possible* de bâtir, mais *au moment* où il ne bâtit plus, il lui est *impossible* de bâtir. Puisque l'architecte ne *peut* bâtir que lorsqu'il bâtit (ou « est bâtisseur » en acte), il n'existe pour lui aucune possibilité (ou disposition inactualisée) de bâtir (quand il ne bâtit pas). Aristote aura beau jeu de traquer les incongruités de cette thèse, l'identification de la puissance à l'acte conduit selon lui à des conclusions non seulement absurdes, mais nécessitaristes. Car, dit-il, « si ce qui est privé de puissance est impossible, ce qui n'est pas ne pourra pas être » [Mét. Θ, 3, 1047a10-12]. Seraient également éliminés, d'autre part, le mouvement et la génération, « parce qu'on ne se lèvera pas si l'on est assis, car sera dans l'impossibilité de se lever ce qui justement n'a pas la puissance de se lever » [Mét. Θ, 3, 1047a16-17]. Ainsi les mégariques confondraient-ils le faux et l'impossible. Car, selon Aristote, une chose est de dire qu'il est faux que tu es debout quand tu es assis, tandis qu'il t'est autant possible d'être assis que debout parce que tu possèdes ces deux puissances contraires *en même temps* ; une autre est de dire qu'il t'est impossible, sans contradiction, d'être assis et debout *en même temps*, à la manière dont on dit qu'il est impossible que la diagonale du carré soit commensurable à ses côtés [Du ciel, I, 12, 281b8-19. Voir aussi Mét. Θ, 4, 1047b12-14]. Bien que les mégariques aient eu tort de soutenir que le possible sera, s'il n'est déjà, « car rien n'empêche que ce qui a la puissance d'être ou d'être venu à être ne soit pas ni ne soit à l'avenir » [Mét. Θ, 4, 1047b8-9], il serait aussi faux de dire qu'est possible *tout* ce qui ne sera pas. Car il sera *toujours* impossible de trouver un dénominateur commun entre la diagonale et les côtés du carré, l'impossible ne suivant logiquement que de l'impossible [Du ciel, I, 12, 281b15 ; Mét. Θ, 4, 1047b15 sq. ; An. Pr. I, 23, 41a23-30], ou, plutôt, parce que « l'impossible ne suit pas [logiquement] du possible » [ÉPICTÈTE, E. II, 19, 1].

[ARISTOTE, Mét. Θ, 3, 1047a24-26] : « est possible ce qui ne comportera aucune impossibilité, si se présente l'acte de ce dont on dit qu'il a la puissance » : un possible bilatéral est ce qui peut être ou venir à être, ou n'être pas et ne pas venir à être.

Admettant le principe de plénitude uniquement pour les essences ou les êtres incorruptibles du monde supralunaire, car ils existent tous en acte [Mét. Θ, 8, 1050b16-30 ; cf. Du ciel, I, 12, 281b20-25], Aristote le refuse pour les êtres du monde sublunaire. Corruptibles, ces derniers ont la puissance d'être et de n'être pas [Mét. Θ, 8, 1050b14-16], même si la possibilité qu'ils cessent d'exister s'actualisera forcément un jour – sans quoi ils seraient éternels, et donc nécessaire [Gen. Corr., II, 11, 338a1-3] –, car « il est impossible pour un être corruptible de n'être jamais corrompu » [Du ciel, I, 12, 283a24].

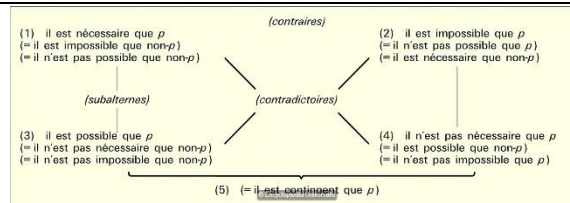
Selon Aristote, le contingent est ce qui n'est pas nécessaire et ce dont rien d'impossible ne suit [An. Pr. I, 13 ; Mét. Θ, 3, 1047a24-29]. Alexandre d'Aphrodise ne dira pas autre chose lorsqu'il définira le nécessaire comme « ce qui est produit naturellement sous l'action de certaines causes dont il serait impossible que les *opposés* se produisent » [ALEXANDRE D'APHRODISE, Fat. (c. 9), p. 175, 6-7], parce que les choses qui arrivent par nécessité « ne peuvent pas ne pas se produire » [ALEXANDRE D'APHRODISE, Fat. (c. 9), p. 175, 4-5]. À l'inverse, le contingent c'est « ce qui peut arriver d'une manière ou d'une autre » et « qui a égale possibilité de se produire et de ne pas se produire » [ALEXANDRE D'APHRODISE, Fat. (c. 9), p. 175, 3]. Aristote avait en effet défini le possible comme « le fait de pouvoir se produire ou ne pas se produire » [ARISTOTE, Mét. Δ 12, 1019b12-13], en le liant au contingent par opposition au nécessaire :

« Je dis *être contingent* et *contingent* pour quelque chose dont l'existence posée sans être nécessaire n'entraîne aucune impossibilité. » [An. Pr. I, 12, 32a18-20].

« être contingent d'être est convertible en être possible d'être et réciproquement ; de même pour il n'est pas impossible d'être et il n'est pas nécessaire d'être » [Int. 13, 22a15-17].

Le possible aristotélicien s'inscrit dans un cadre strictement physique et ne concerne que les substances matérielles affectées par la génération et la corruption, dans la mesure où il n'est pas en acte mais peut s'actualiser [Mét. Z, 7, 1032a20-22 ; Int. 9, 19a10-12].

Opposé à l'impossible, qui ne peut jamais être, « il n'impliquera aucun impossible si existait l'acte dont il est dit avoir la puissance » [*Mét.* Θ, 3, 1047a24-26]. Identique au possible et au non-nécessaire [*An. Pr. I, 12, 32a28-29*], le contingent est un *pouvoir être* et un *pouvoir ne pas être*, c'est « ce qui arrive le plus souvent et qui manque de nécessité, ce qui est indéterminé, ce qui peut être à la fois ainsi et non ainsi » [*An. Pr. I, 13, 32b4-13*].



Deux propositions **contradictaires** sont des propositions qui s'opposent par la *qualité* et la *quantité*. L'une est vraie si et seulement si l'autre est fautive. Deux propositions **contraires** sont des propositions universelles qui s'opposent par la *qualité*. Les deux propositions peuvent être fausses en même temps, mais pas vraies en même temps. Deux propositions **subcontraires** sont des propositions particulières qui s'opposent par la *qualité*. Les deux propositions peuvent être vraies en même temps, mais pas fausses en même temps. Deux propositions **subalternes** sont des propositions qui s'opposent par la *quantité*. Si la proposition universelle est vraie, alors la proposition particulière est vraie aussi.

LES MEGARIQUES ET LES STOÏCIENS

[**Texte 1**] Diodore définit le possible comme « ce qui est ou sera », l'impossible comme « ce qui, étant faux, ne sera pas vrai », le nécessaire comme « ce qui, étant vrai, ne sera pas faux », le non-nécessaire comme « ce qui est faux maintenant ou le sera »¹.

[**Texte 2**] [Diodore], en effet, dit que ne peut se réaliser que ce qui est vrai ou sera vrai ; il dit de tout ce qui sera qu'il est nécessaire qu'il se réalise ; et il dit de tout ce qui ne sera pas qu'il est impossible qu'il se réalise. Toi, [Chrysippe], tu dis que même des choses qui ne seront pas ont la possibilité de se réaliser : par exemple, que cette pierre précieuse soit brisée, encore que cela n'arrivera jamais ; et tu dis qu'il n'a pas été nécessaire que Cypsélos règne sur Corinthe, encore que l'oracle d'Apollon l'ait prédit mille ans auparavant².

[**Texte 3**] que je sois à Corinthe serait possible si j'étais à Corinthe, ou si en tout cas j'allais y être ; sinon, cela ne serait même pas possible³.

[**Texte 4**] Il (Aristote) parle peut-être aussi de la question des possibles et de la définition qu'on dit être celle qu'en donne Diodore : « ce qui est ou qui sera » ; car celui-là a posé comme **possible seulement ce qui est ou en tout cas sera**. Selon lui, que je sois à Corinthe sera possible si j'étais à Corinthe, ou si en tout cas j'allais y être ; sinon, cela ne serait même pas possible ; et qu'un enfant devienne capable de lire et d'écrire serait possible si en tout cas il allait l'être. C'est pour établir ce point que l'argument *Dominateur* a été élaboré par Diodore. Il en va semblablement avec la **définition du possible selon Philon**, qui était « **Ce qui est dit conformément à la pure et simple disposition du sujet considéré, même si une nécessité extérieure quelconque l'empêche de se réaliser** ». Ainsi, il disait qu'il était possible à de la paille de brûler, même sous la forme d'un atome ou au fond de la mer, au moment où elle s'y trouve, bien qu'elle en soit nécessairement empêchée par les circonstances.⁴

[**Texte 5 : le possible unilatéral des stoïciens :**] En outre, certaines [propositions] sont possibles (*δυνατά*), d'autres impossibles (*ἀδύνατα*), et certaines nécessaires (*ἀναγκαῖα*), d'autres non nécessaires (*οὐκ ἀναγκαῖα*). Est possible celle qui est susceptible d'être vraie (*τὸ ἐπιδεκτικὸν τοῦ ἀληθὲς εἶναι*), n'étant pas extérieurement empêché d'être vraie (*τῶν ἐκτὸς μὴ ἐναντιουμένων πρὸς τὸ ἀληθὲς εἶναι*), par exemple : *Dioclès vit*. Est impossible celle qui n'est pas susceptible d'être vraie, [ou bien celle qui est susceptible de l'être, mais que les circonstances extérieures empêchent d'être vraie], par exemple : *la Terre vole*. Est nécessaire celle qui, étant vraie, n'est pas susceptible d'être fautive, ou bien celle qui est susceptible de l'être, mais que les circonstances extérieures empêchent d'être fautive, par exemple : *la vertu est utile*. Est non nécessaire celle qui est vraie et qui est susceptible d'être fautive, les circonstances extérieures ne s'opposant en rien, par exemple : *Dion se promène*⁵.

¹ BOËCE, *In Arist. Int.*, p. 234, 22 (DIOD., fr. 28 = LS 38 C) ; cf. ALEXANDRE D'APHRODISE, *In Arist. An. Pr.*, p. 183, 34 – 184, 6 (LS 38 B = DIOD., fr. 135) ; ÉPICTÈTE, *E. II*, 19, 1 (LS 38 A1) ; PHILOPON, *In Arist. An. Pr.*, p. 169, 17-19 (DIOD., fr. 136) ; SIMPLICIUS, *In Arist. Cat.*, p. 196, 4-6. Voir aussi CICÉRON, *Fat. 13* (SVF II, 954) ; PLUTARQUE, *Stoic. Rep.* (c. 46) 1055 E (SVF II, 202) ; SAINT JEROME, *Dialogue contre les Pélagiens, Patrologiae latinae*, t. 1, Migne, col. 55 A (FDS 991 = DIOD., fr. 132 B).

² CICÉRON, *Fat. 13* (SVF II, 954 = LS 38 E2-3 = DIOD., fr. 132 A).

³ ALEXANDRE D'APHRODISE, *In Arist. An. Pr.*, p. 184, 2-3 (DIOD., fr. 127 = LS 38 B1).

⁴ Alexandre d'Aphrodise, *Sur les Premiers Analytiques d'Aristote*, p. 183, 34 – 184, 10 (LS 38 B).

⁵ DL VII, 75 (SVF II, 201, 1 = LS 38 D).